

Initiatives ministérielles

J'ai déjà évoqué cette situation à la Chambre en parlant d'une mère célibataire qui est retournée aux études et qui a eu recours aux prêts aux étudiants pour financer ses études. Elle a réussi à terminer ses études et à obtenir un emploi, mais même en occupant deux emplois, elle a maintenant beaucoup de difficulté à rembourser cette dette d'étudiant. Les intérêts ont augmenté plus rapidement que les paiements qu'elle a pu faire. Elle risque maintenant d'avoir à envoyer ses propres enfants à l'université alors que sa propre dette reste encore impayée, et ses enfants seront maintenant forcés d'emprunter des montants encore plus élevés à cause de l'augmentation des frais de scolarité.

Nous devons reconsidérer ce que nous faisons avec une pareille mesure législative. Allons-nous aider ces gens-là? Il est très important de considérer qui écoperait. Le gouvernement nous assure que cette mesure améliorera l'assiette fiscale et qu'elle procurera peut-être davantage de revenus aux provinces. Et le ministre de renchérir en parlant de dollars. Mais quelques provinces seulement en bénéficieront, car le système repose sur le besoin, et les paiements de péréquation ne vont qu'aux provinces les plus pauvres. Avons-nous reconsidéré la situation de toutes les provinces? Certaines provinces qui passaient pour être riches ont le plus souffert dernièrement.

Il faut reconsidérer tous ces facteurs, et sérieusement, en ne tenant pas seulement compte des prochaines élections lors desquelles le gouvernement ira se vanter à tout le monde d'avoir donné 10 millions aux provinces. Il voudra faire oublier les milliards qu'il a déjà sabrés dans les budgets. J'ai le sentiment terrible que c'est ce que la mesure à l'étude permettra au gouvernement de faire.

Je me réjouis que le gouvernement puisse donner quelque chose, mais je ne veux pas qu'il le fasse seulement une fois, je veux qu'il le fasse dans une bonne intention au lieu de démanteler quelque chose dans les coulisses après avoir assuré à tout le monde qu'il a maintenant trouvé le véritable chemin de la vertu. J'ai le sentiment que je ne peux pas le croire. Et j'ai l'impression que le reste des Canadiens pensent comme moi. Comment pouvons-nous croire le gouvernement actuel?

Il nous a déjà dit des choses qui ne se sont pas réalisées. Comment et pourquoi devrions-nous donc le croire maintenant quand il nous dit que cette mesure va aider quelqu'un quelque part.

Le projet de loi propose notamment de changer l'année de référence pour le plafonnement. À première vue, il n'y aurait rien à redire à cela. Normalement, on change

l'année de référence, et les choses suivent leur cours. À l'heure actuelle, l'exercice 1987-1988 est utilisé comme année de référence. Avec ce projet de loi, l'année de référence deviendra 1992-1993. Comment peut-on utiliser 1992-1993 comme année de référence quand nous n'en sommes pas encore là? Qu'est-il arrivé à 1991-1992? Comment peut-on utiliser 1992-1993 comme année de référence pour 1991-1992?

• (1250)

M. McDermid: Je vais vous l'expliquer.

Mme Marleau: J'aimerais bien que vous m'expliquiez. D'après moi, tout cela n'est que pures machinations.

M. McDermid: Vous feriez mieux d'en parler aux ministres provinciaux qui ont négocié cette entente.

Mme Marleau: Le ministre est vraiment disposé à nous fournir des explications pour l'instant, mais on revient sur ce qu'on a déjà dit. J'aimerais croire que tout s'est fait de bonne foi, mais comme je suis de nature méfiante, j'ai l'impression de ne pas connaître tous les dessous de cette affaire. Peut-être pas. Peut-être que je me trompe. J'espère me tromper. Je l'espère vraiment. Cela ne m'est pas arrivé très souvent, mais cette fois-ci, j'espère me tromper. Si c'est le cas, je l'admettrai et je vous féliciterai pour ce remarquable projet de loi quand tout sera réglé.

Le projet de loi apporte ce qu'on appelle des améliorations à incidence fiscale. Il y a environ 30 modifications servant à améliorer l'évaluation du potentiel fiscal relatif des provinces. Magnifique, non? Sûrement, mais qu'est-ce que cela veut dire? Voilà où je veux en venir: Qu'est-ce que cela signifie vraiment?

Selon les fonctionnaires qui animaient le séminaire d'information à laquelle j'assistais, cela se traduirait par de nouveaux avantages évalués à 200 millions de dollars, lesquels seront accordés aux provinces cette année. C'est fantastique. Alléluia! C'est toutefois une somme énorme, 200 millions de dollars. Peut-être que ça devrait être plutôt 2 millions de dollars.

C'est tellement facile de duper les gens lorsqu'on parle de chiffres aussi élevés. Croyez-moi, 200 millions de dollars ne représentent qu'une infime partie des budgets de la plupart des provinces en ce qui concerne les soins de santé et l'éducation postsecondaire.

Je me rends compte que cela vient s'ajouter à ce que les provinces reçoivent déjà, mais elles devraient avoir beaucoup plus que ces 200 millions additionnels. Cela semble être une somme énorme, mais c'est probablement très peu.